



**OUVERTURE DU
CHAMBON :
PARTICIPATION
DE LA COMMUNE
A L'EVENEMENT
« LES LUMIERES
DE LA MEIJE »**

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2016/59

L'an deux mil seize, le dix-neuf décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 8 décembre 2016

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy, GIRAUD Roger, GONON Florence, MIALON Delphine, PINATEL François, VIN Daniel ;

ABSENTS : SEVERAC Pascal ;

Secrétaire de séance : Monsieur PINATEL François.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de participer à l'évènement « les lumières de la Meije » organisé par l'Office du Tourisme de la Grave - La Meije-Villar d'Arène pour fêter l'ouverture provisoire du tunnel du Chambon les 27 et 28 décembre prochain. Des illuminations du barrage et de l'ancienne cimenterie du Chambon sont prévues.

DIT que cette participation se fera sous la forme de la prise en charge de la facture concernant la location du groupe électrogène nécessaire à la projection des illuminations sur le barrage et l'ancienne cimenterie.

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

